



6 points en moins pour deux coupes de champagne

Par **caro66**, le **16/02/2012** à **21:18**

bonsoir, le 1er janvier, je me suis fait arrêté à 5h du matin, alors que j'allais à mon travail, je suis commerçante.. je me suis fait arrêté par la gendarmerie et bien évidemment ils m'ont demandé si j'avais bu... je leur ai dit que non que je me levais et que j'allais à mon commerce pour travailler. de là j'ai du souffler dans leur alcooltest! et bim positif!!!!!! j'en croyais pas mes yeux! puis j'ai dû laisser ma voiture pour monter dans leur camion et la deuxième souffle et même un troisième et là on m'annonce 0.27 !!!! de là la gendarme me demande ce que j'avais bu en me levant et je lui ai répondu " un jus d'orange et un café" mais là je le vois sceptique et je n'ai rien bu d'autre. alors que le soir je n'avais bu que 2 coupes de champagne, là la gendarme ne m'a pas cru et pourtant c'est la vérité, mais faut dire que ça faisait 2 jours que je ne mangeais pas... j'ai reçu 90 euros d'amende et la reçue en lettre recommandée 6 points en moins!!!! j'ai 39 ans et c'est la 1ère fois qu'il m'arrive ceci! comment qu'avec deux coupes de champagne est-ce possible? une vers 18h et l'autre vers 19h? la première fois qu'on m'enlève des points et même d'avoir une amende.... mais ça me reste amer d'avoir 6 points en moins pour deux coupes de champagne.... est-ce qu'il y a une chose à faire contre ceci?

Par **Louxor_91**, le **17/02/2012** à **09:58**

pas eu de prise de sang ?

Par **caro66**, le **17/02/2012** à **21:11**

non pas eu de prise de sang.... il m'a laissé repartir à pied bien sûr mais j'étais à 5 mètres de mon commerce...